

La terre, leur nouveau chemin

■ Effectifs. De 1970 à 2010, la Normandie a perdu 95 000 exploitations agricoles. En 2010, sur les 19 900 restantes, on a recensé 1 143 exploitations de moins de 10 ha et 1 271 d'au moins 200 ha. La plupart d'entre elles avaient une surface comprise entre 50 et 125 ha.

Emplois. En Normandie, 1,4 % des salariés travaillent dans l'agriculture, contre 1,1 % au niveau national.

■ Circuits courts. L'engagement des exploitations en circuits courts est moindre en Normandie. En 2010, 290 exploitations laitières normandes, soit 3 %, commercialisaient des produits laitiers, contre 5 % en France. **Terre.** Le prix du foncier reste le frein principal aux nouvelles installations. Il varie de moins de 6 000 €/ha (pointe du Cotentin, Bocage et Perche ornais) à plus de 10 000 €/ha (Pays de Caux, plaines de Caen et de Facontre-courant d'une agriculture productiviste et mondialisée, ils sont convaincus que la terre peut encore nourrir ses bras laborieux. En se lançant dans l'aventure rurale, ils se sont engagés dans une autre vie. À Cambremer (Calvados), Cassandre Michel, souriante, laisse apparaître ses dents du bonheur. Pour elle, ce bonheur est dans le pré verdoyant où paissent paisiblement les vaches normandes de son voisin, Baptiste, ravi de lui vendre une partie de sa production.

Chaque semaine, la fromagère va y chercher 500 litres de lait pour fabriquer ses tommes à partir de lait bio qu'elle proposera sur les marchés de Bernay et de Saint-Pierre-

sur-Dives (Calvados). Depuis six mois, sa reconversion d'ancienne institutrice a pris le chemin d'une certaine école buissonnière. « Je sa-

vais qu'un jour je fabriquerais du fromage car j'y ai toujours pensé. J'avais envie de m'épanouir dans une autre activité. Pour apprendre le métier, j'ai effectué des stages dans l'Orne où j'ai maîtrisé les techniques de transformation », livre Cassandre, 35 ans, désormais maîtresse de son propre avenir.

Chaque année, à l'instar de Cassandre, par envie davantage que par nécessité absolue, des candidats au retour à la terre s'engagent dans une activité qui les rapproche de la nature. Jean-Claude Malo, porte-parole de la Confédération paysanne haut-normande, évoque la pertinence de la démarche: « Souvent, il s'agit de porteurs de projets qui ont su se placer dans un marché de niche en ayant bien compris l'intérêt de commercialiser eux-mêmes leur production ». Et pour la majorité d'entre eux, ils ne sont pas forcément descendants d'exploitants

Aussi, ont-ils dû creuser leur sillon

« Envie de

m'épanouir

dans une autre

activité »

dans un monde qui se dispute parfois le moindre lopin de terre arable. Stéphane Massoni, maraîcher, s'est installé à Sainte-Mar-

guerite-en-Ouche (Eure). Et pour lui, la partie n'était pas gagnée d'avance : « Lorsqu'un propriétaire terrien a su que je voulais m'installer et que la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural, N.D.L.R.) a préempté sur

l'achat de ses terrains, le propriétaire a préféré renoncer à la vente », commente-t-il. Il a finalement trouvé 5 ha de terres « qui ne sont pas les meilleures car très humides ».

Terre de liens, une association qui

promeut l'installation de nouveaux paysans, a depuis 2009 favorisé l'implantation de quatorze fermes en Normandie. « *Notre*

rôle est d'accompagner des porteurs de projets qui viennent souvent de la ville. Notamment en mobilisant différents acteurs dont la Safer, afin que ces nouveaux demandeurs de foncier puissent s'installer. Pour ce faire, nous avons signé une convention au niveau national avec cet organisme. Ainsi, depuis 2009, 177 ha ont été attribués à l'échelle de la Normandie et chaque année nous recevons environ soixante porteurs de projets sur ce même secteur », précise Pauline Bouhélier, animatrice de Terre de liens Normandie.

Le quadragénaire eurois, Stéphane Massoni, justifie son choix : « J'étais las de m'occuper des achats de vin pour le compte d'une grande enseigne de la distribution où le travail ne me plaisait pas vraiment. J'avais envie de vivre au grand air, loin des bureaux ». Le maraîcher a contracté un emprunt

sur sept ans pour démarrer son activité et ne compte pas ses heures de travail. « Pour pouvoir faire face, je réalise plus de 60 h de travail par semaine et ne prends que 10 jours de vacances par an », souffle celui qui a

notamment investi dans $3\,000~m^2$ de serres.

De son côté, Cassandre Michel a eu l'opportunité de démarrer avec

l'aide de son collègue fromager, Jacques Lebailly, qui a mis à sa disposition son laboratoire, « avant que j'aie le mien car, pour l'instant, j'investis dans une cave d'affinage », glisse la fromagère.

Pour Pauline Bouhélier, ces nouveaux arrivants qui ne sont pas issus du monde agricole sont « autant de profils variés qui déstabilisent les institutions classiques, mais aussi les structures d'accompagnement plus alternatives ». « Mais il n'en demeure pas moins que leur taux d'échec n'est pas plus important que dans d'autres secteurs économiques », assure Jean-Claude Malo. Malgré la crise de fond qui secoue le monde agricole, la terre reste riche de promesses, même pour les nouveaux venus.

ControlContro